

Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020 et par les fonds du PIC gérés par Pôle Emploi.

Appel d'offres

Projet spécifique 2020
« Recruter différemment pour insérer durablement »

**Professionalisation des demandeurs d'emploi aux métiers
de l'Aide à Domicile**

Partie Préqualification

A destination d'organismes de formation datadockés

Le contexte de l'OPCO

Uniformalion soutient ceux qui s'engagent dans l'accompagnement de la personne dans toutes les étapes de sa vie : une économie du quotidien répondant à des besoins sociétaux.

En tant qu'opérateur de compétence, nous accompagnons les branches professionnelles sur des enjeux d'emploi et de formation : gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, détermination des priorités de financement, accompagnement sur les certifications et blocs de compétence et observation des secteurs d'activité et des territoires.

Pour nos adhérents, majoritairement des structures de moins de 50 salariés, nous développons des services et un accompagnement de proximité pour améliorer l'information et l'accès des salariés à la formation professionnelle, notamment au regard des mutations économiques et techniques des différents secteurs d'activité.

La Réforme de la formation professionnelle « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » renforce notre accompagnement auprès des entreprises en matière d'alternance.

Objectif : favoriser le recrutement, la transmission de savoir, la formation en alternance et le maintien dans l'emploi.

Uniformalion favorise le développement de l'emploi et le maintien dans l'emploi auprès de 40 000 structures employant plus d'un million de salariés :

- Acteurs du lien social et familial,
- Aide à domicile,
- Animation,
- Ateliers et Chantiers d'insertion,
- Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement,
- Entreprises sociales pour l'habitat,
- Foyers et Services pour Jeunes travailleurs,
- Familles rurales,
- Institutions de retraite complémentaire et Prévoyance,
- Missions locales et PAIO, Mutualité,
- Offices publics de l'habitat,
- Organisations professionnelles de l'habitat social,
- PACT,
- Pôle emploi,
- Régies de quartier,
- Régime général de la Sécurité Sociale,
- Régime sociale des indépendants,
- Sociétés coopératives d'HLM,
- Tourisme social et familial.

Objet

En termes d'emploi au sein de la métropole Aix Marseille Provence, les faiblesses sont structurelles et seront longues à combler. Cela limite le développement. Le taux d'emploi est faible, en particulier le taux d'emploi féminin (respectivement 58.9 % et 55.2 % pour les Bouches-du-Rhône contre 63.7 % et 60.3 % en France).

Dans le même temps, le nombre de personnes âgées progresse fortement. A l'horizon 2020, le nombre de personnes âgées de 60 ans et au-delà augmentera de plus de 57%. D'ici 2050, la population régionale gagnera 380 000 habitants supplémentaires et la part des seniors passera de 27% à plus de 36% de la population. (note Observatoire Régional de la Santé 2017).

Le Secteur santé et action sociale est donc un secteur qui gagne des emplois, essentiellement dans la partie action sociale (accueil de jeunes enfants, aide à domicile, soins infirmiers à domicile, autre type d'accueil). Ces secteurs fournissent des emplois non délocalisables sur l'ensemble du territoire, y compris dans des communes reculées du territoire où l'emploi est rare. La gestion du vieillissement de la population et le manque de ressources nécessaires, amène l'Etat à privilégier la solution de maintien à domicile des personnes âgées. Ce secteur doit donc gérer des situations de plus en plus complexes, telles que des hospitalisations voir des fins de vie à domicile, ainsi que l'accompagnement de personnes en situation de handicap. Le besoin en personnel qualifié est donc croissant.

L'Aide à domicile associatif en région PACA compte à lui seul près de 20 000 emplois et un besoin en recrutement d'environ 6 000 emplois par an.

Néanmoins, le secteur de l'aide à domicile et des soins infirmiers à domicile a des difficultés de recrutement grandissantes, du fait d'un manque d'attractivité de ses métiers. Cela en est au point où, par manque de personnel, certaines prestations ne peuvent pas être réalisées, l'association perd alors du chiffre d'affaire et fragilise une situation économique déjà complexe. Ces difficultés nuisent au bien-être de nos aînés et entraînent des situations sociales déliquescents. Les associations ADMR (aide à domicile en milieu rural) ont d'autant plus de difficultés à recruter qu'elles travaillent dans les zones rurales. L'employeur partenaire, à l'initiative de ce projet représente l'ensemble des associations ADMR des Bouches du Rhône.

Dans ce contexte, la Fédération ADMR 13 et UNIFORMATION ont décidé de co-construire un projet innovant visant à toucher un autre type de public que celui mobilisable par Pôle Emploi et les Missions Locales. L'objectif est de s'adresser à un public éloigné de l'emploi, que ce soit par le niveau scolaire ou pour cause de ruptures de parcours. L'idée est de prioriser les jeunes de moins de 26 ans et les seniors.

Il sera proposé à ces personnes un parcours de formation diplômant, quel que soit leur niveau scolaire, et une embauche en contrat alternant CDI assurée après 400 heures de formation.

Le présent appel d'offres s'inscrit dans le cadre de deux appels à projets auxquels Uniformalion a candidaté :

- Le service FSE, Métropole Aix Marseille Provence, a lancé son appel à projets PON FSE pour l'emploi et l'inclusion en Métropole le 1er Octobre 2019. Objectif spécifique 1 (codification 3.9.1.1) « Augmenter le nombre de parcours intégrés d'accès à l'emploi des publics très éloignés de l'emploi en appréhendant les difficultés rencontrées de manière globale ».
- Pôle Emploi a publié un appel à projets national le 12 décembre 2019 à destination des OPCO grâce aux fonds du PIC.

Uniformalion lance donc le présent appel sous réserve d'obtention des fonds demandés dans ces deux appels à projets.

Cet appel d'offres vise à sélectionner l'organisme de formation qui assurera les 400 heures de préqualification des stagiaires sur 3 sessions de formation sur le territoire de la Métropole pour l'année 2020. Uniformalion conventionnera l'organisme retenu à l'issue de cet appel d'offres.

Objectifs de l'action

Permettre à 45 personnes motivées par les métiers de l'aide à domicile d'intégrer ce secteur quel que soit leur niveau scolaire ou leur parcours professionnel.

Lors d'un recrutement direct, l'employeur a un certain nombre de prérequis qui limite les candidats potentiels: savoir communiquer correctement en français, avoir un premier niveau de lecture et d'écriture, disposer du permis B. Cette action vise à lever ces prérequis afin de se focaliser sur la motivation des individus qui suivront un parcours de formation avant le recrutement.

Nous visons ici des recrutements en milieu rural ou péri urbain sur trois territoires : Etang de Berre, Aix en Provence, Salon de Provence. Nous savons qu'il est particulièrement difficile de trouver des candidats sur ces secteurs. Vous serez donc appuyé dans le sourcing des stagiaires par un organisme privé, spécialisé dans le recrutement et l'accompagnement de personnes très éloignées de l'emploi, avec qui vous devrez travailler en partenariat. Organisme à définir par appel d'offres.

Cette structure privée assurera également quelques jours de coaching en début et fin d'action de formation afin de s'assurer de la mobilisation des publics et de préparer efficacement l'entrée en emploi.

Nous espérons ainsi toucher un autre type de public et nous assurer de leur mobilisation grâce à l'accompagnement qui sera poursuivi en cours d'action.

Suite à ce parcours, les stagiaires seront recrutés en contrat alternant CDI. Même si la personne ne présente pas la validation du TP ADVF dans les 400 heures, à condition qu'elle ait démontré qu'elle dispose des savoirs êtres et des motivations pour le poste, le contrat sera proposé.

A l'issue de la préqualification, les stagiaires auront le choix de s'inscrire dans l'un des trois parcours proposés en contrat alternant CDI, selon le projet professionnel travaillé lors de la formation et leurs aptitudes individuelles :

- ADVF – validation de la spécialisation Handicap et des potentiels modules non validés en préformation
- AES – validation du diplôme DE AES spécialisation Aide à Domicile
- AS – validation du DE Aide-Soignant

Contenu de la prestation

Ce parcours est donc une pré-qualification qui oriente vers les métiers de l'Aide à Domicile. L'objectif est de positionner, à l'issue de la pré-qualification, chaque stagiaire, selon son niveau et son choix professionnel, sur un poste d'Accompagnateur Educatif et Social, d'Assistant de vie aux familles ou d'Aide-Soignant. L'emploi sera proposé en contrat alternant CDI afin que chacun obtienne la certification correspondante au poste occupé.

Nombre d'heures total : 400 heures dont 360 heures de théorie et 40 heures de pratique + Permis B.

Validation des stagiaires par les employeurs	<p>Ceci peut se faire à travers un salon de l'emploi, un job dating ou toute autre manifestation. L'objectif est d'assurer l'emploi à la sortie de l'action. Cela devra également préparer les stagiaires au passage d'un entretien d'embauche.</p> <p>Tout stagiaire non validé par un employeur adhérent à Uniformalion ne pourra pas entrer en formation.</p>
Remise à niveau	<p>à adapter selon le niveau scolaire des candidats. Cela comprendra :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La compréhension et l'expression orale et écrite en Français en se basant sur les situations et outils du métier d'aide à domicile. • Des mathématiques afin d'être en capacité de calculer les proportions des produits d'entretien. • La connaissance du monde du travail : les droits et devoirs d'un salarié en France et dans le secteur de l'Aide à Domicile. Savoir lire un contrat de travail et une fiche de paie. • Mobilité : savoir s'orienter, lire un plan, préparer ses trajets.
Savoirs professionnels et Titre ADVF	<p>Formation certifiante : titre Assistant de Vie aux Familles (ADVF)</p> <p>CCP1 Entretien le linge et le logement d'un particulier</p> <p>CCP2 Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien</p> <p>CCP3 Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à domicile</p> <p>Lors du CCP1, il devra être abordé le concept de développement durable, de protection de l'environnement et d'impacts négatifs de certains produits, pourtant fréquemment utilisés.</p> <p>Compétences transversales : posture, communication, connaissance des publics</p>
Jury ADVF	<p>Tous les candidats ne seront donc pas en capacité de valider l'ensemble des 3 modules dès la fin de la préformation. Afin de ne pas mettre les personnes en échec, les candidats présenteront un, deux ou les trois modules, selon leur capacité à la fin de la préformation. Ceux qui n'ont pas validé l'intégralité des modules auront la possibilité de continuer la formation ADVF et valider l'intégralité du titre en emploi alternant</p>
Permis B	<p>Pour travailler dans l'Aide à Domicile en milieu rural, le permis B est impératif. Il est prévu le passage du permis B durant la formation pour 20 stagiaires maximum.</p>

	Il faudra néanmoins que les personnes soient en capacité de passer rapidement le permis car ils devront être autonomes sur leur poste de travail au maximum un mois après l'embauche.
Transition vers le contrat alternant	Il est demandé à l'organisme de formation de favoriser l'entrée en contrat alternant (professionnalisation ou apprentissage). Il faudra donc qu'un partenariat soit fait avec un ou des CFA portant le titre ADVF, le DE AES et le DE AS afin d'assurer la faisabilité de la poursuite du parcours en contrat alternant. Les CFA peuvent postuler eux-mêmes à cet appel d'offres.

Prise en compte des principes horizontaux

Egalité entre les femmes et les hommes

Les métiers de l'Aide à Domicile sont largement féminins : 98% des salariés d'intervention sont des femmes. Nous nous attachons donc à favoriser les candidatures masculines afin d'obtenir un % d'hommes meilleur que la moyenne du secteur.

Egalité des chances et non-discrimination

La thématique de la non-discrimination, de l'inclusion sociale et de l'appréhension du handicap devra être prise en compte dans votre parcours. Cela devra être traité dans le cadre d'une intervention à domicile vis-à-vis du public bénéficiaire ainsi que dans la relation de travail et les relations interpersonnelles.

Nous nous attacherons à retenir la proposition d'un organisme de formation ayant l'habitude de l'accompagnement social et sachant orienter vers des partenaires compétents en matière de conciliation vie professionnelle et vie privée.

Développement durable

Le module « Entretien du logement et du linge d'un particulier » devra aborder les techniques et les produits ménagers écologiques.

Au-delà de la connaissance des produits existants il devra être expliqué les dangers de l'utilisation de certains produits sur l'écologie et sur sa propre santé. La formation devra traiter la manière d'aborder ce sujet avec les bénéficiaires et leurs familles.

Ancrage et suivi de l'action

Votre proposition devra justifier :

- d'un ancrage territorial fort, en lien avec les besoins des employeurs, les partenaires locaux de l'orientation et de l'accompagnement à l'emploi et tout autre acteur vous permettant de recruter des publics motivés par cette action;
- de la connaissance du secteur de l'Aide à Domicile et des associations évoluant en milieu rural ;
- d'un processus de sélection/ validation des demandeurs d'emploi cohérent au regard de leurs projets professionnels ;
- d'individualisation et d'adaptation du parcours de formation en fonction des publics sourcés.
- d'un partenariat ou d'une coordination avec un/des CFA de votre territoire permettant d'assurer la faisabilité de l'insertion en contrat d'apprentissage.

Les porteurs de projet devront s'engager dans leur proposition à accompagner l'insertion des stagiaires dans l'emploi afin d'éviter le décrochage dans les premiers mois suite à l'embauche. Il devra déclarer à Uniformalion la situation de chacun à l'issue de la formation.

Attention, l'objectif de mise à l'emploi est désormais de 80% avec obtention d'un CDD de 12 mois ou d'un CDI suite à la POEC. Ce taux de mise à l'emploi sera contrôlé à 3 et 6 mois par Pôle Emploi.

Organisation de l'action

Les 3 sessions seront réparties comme suit:

Nombre d'heures total : 400 heures dont 360 heures de théorie et 40 heures de pratique + organisation du Permis B pour 20 stagiaires maximum.

Territoire concerné	Nombre de stagiaires prévus
Etang de Berre	15
Salon de Provence	15
Aix en Provence	15

Toutes les sessions de formation auront impérativement lieu entre le 14 Avril 2020 et le 31 Décembre 2020. Nous tenterons de demander un report au FSE pour que les réalisations se terminent durant le premier trimestre 2021 mais n'avons aucune certitude à ce sujet à l'heure où cet appel d'offre est reporté.

Seront préférées les périodes permettant de faciliter le recrutement en contrat alternant.

En 2020, Uniformalion développe un partenariat avec la CARSAT Sud Est. Dans le cadre de ce partenariat, il sera proposé aux organismes de formation retenus de suivre une journée de formation au dispositif

Tuto Prev' visant à professionnaliser et outiller leurs formateurs à la thématique de prévention des risques professionnels dans l'Aide à Domicile.

Tarifcation

S'agissant du financement des temps de formation, en centre uniquement, le coût horaire/ stagiaire TTC maximum est établi à 12 €. Le coût pédagogique global d'une session de formation, ne pourra donc pas excéder 64 800€.

Il est demandé à l'organisme de formation d'organiser et de financer la restauration des stagiaires. Uniformalion remboursera cette prestation au réel sur présentation de factures acquittées dans la limite de 15€ par repas.

Tous les stagiaires seront indemnisés par Pôle Emploi en tant que stagiaires de la formation continue.

Il sera demandé à l'organisme retenu d'appliquer les règles de gestion du FSE :

- Publicité correspondante sur tous les documents produits,
- Publicité aux bénéficiaires finaux,
- Aide à la collection des questionnaires stagiaires à l'entrée et à la sortie de l'action.

Une réponse est attendue par écrit pour le 4 mai 2020 en prenant en considération les éléments suivants :

1. **La fiche synthétique fournie en annexe comprenant les coordonnées de la personne en charge de ce dossier.**
2. Description des modalités de recrutement des demandeurs d'emploi : indiquez votre expérience de travail avec les acteurs publics de l'emploi et explicitez tout partenariat éventuel avec d'autres acteurs favorisant le recrutement des stagiaires. Merci de fournir les preuves de partenariat si elles existent.
3. Définition du contenu : répartition détaillée des heures de formation, objectifs visés, lien avec les référentiels des diplômes reconnus, moyens mis en œuvre.
4. Détail de l'individualisation des parcours en fonction des niveaux scolaires des stagiaires.
5. Connaissance du secteur de l'Aide à Domicile, expériences acquise et preuve de partenariats avec les employeurs visés par l'action (mail, lettre...).
6. Indiquez comment sera fait le lien entre cette session de POEC et l'intégration en contrat alternant. Explicitez le partenariat en cours ou à venir avec le/les CFA du secteur.
7. Indiquez la période de réalisation prévue pour chaque session de formation et fournir un calendrier prévisionnel de l'action. Vous pouvez nous indiquer une période possible (2020) et une période préférable (2020 – 2021).
8. Fournir les CV des formateurs.
9. Fournir les labels acquis ou en cours d'acquisition.

La réponse est à envoyer par courrier à
UNIFORMATION 9 boulevard de Louvain CS80024 13295 MARSEILLE CEDEX 08
Et par mail sur nniemetzky@uniformalion.fr

Votre contact pour toute question :

Natalia NIEMETZKY Chargée de partenariats
nniemetzky@uniformalion.fr